Entreprises engagées

expérience exemplaire

SMICTOM Sud-Est 35 (Ille-et-Vilaine)

Auteur :

28 rue Pierre et Marie Curie
35500 Vitré
Voir le site internet
Anne Morille
a.morille@smictom-sudest35.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Cette action a été initiée à partir d'une précédente action abandonnée : l'animatrice participait à un groupe de travail initié par Vitré communauté avec le Club d'écologie industrielle du pays de Vitré. Il s'agissait de tester l'accès au centre de tri du Smictom équipé d'une presse de conditionnement des cartons et plastiques plus puissante. Un problème avec le planning du marché d'exploitation ayant conduit à abandonner l'action, l'animatrice a proposé de travailler avec les entreprises préalablement identifiées et volontaires du groupe de travail sur les déchets assimilables aux déchets ménagers : papier, déchets des bureaux et emballages ménagers produits en salles de pause.

8 entreprises de 50 à 500 salariés ont été accompagnées dans la mise en place du tri dans les locaux sociaux et les bureaux ainsi que dans la mise en œuvre d'actions de réduction des consommations de papiers.

Cette démarche est actuellement étendue aux collectivités et aux administrations.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif pour le SMICTOM était de participer au rapprochement territorial avec les acteurs du Club d'écologie industrielle.

Résultats quantitatifs

Les 8 entreprises qui participent au groupe de travail ont été rencontrées en 2012 et en 2013. 6 d'entre elles poursuivent l'action engagée. 2 ont abandonné suite au départ du référent.

Les **indicateurs annuels** mis en place (suivi du nombre de photocopies par an et suivi du nombre de ramettes achetées) en 2012 pourront donner accès à des résultats concrets à partir de 2014.

Un travail important a été consacré à la mise en place de ces indicateurs. D'autres indicateurs envisagés au départ (pesée, consommation d'emballages, ...) ont été abandonnés car jugés trop complexes à suivre pour les entreprises, et différents d'une entreprise à l'autre. Des indicateurs facilement accessibles, homogènes entre les entreprises et lisibles ont été privilégiés.

Ces indicateurs sont suivis au niveau de l'entreprise ou d'un service d'une collectivité. La maille ne doit pas être trop fine pour éviter de stigmatiser des collaborateurs. Pour une première approche, il est donc conseiller d'éviter le suivi d'indicateurs individuels.

Résultats qualitatifs

Les entreprises apprécient l'action car elles entrent en cohérence avec le message de la collectivité et son image en direction des salariés est positivée.

Les gains attendus pour la collectivité concernent la collecte sélective (tonnages et qualité) et les OMR grâce à la mise en cohérence du message de tri entre la maison et le travail. Un gain est également attendu sur la collecte sélective et les OMR grâce à la limitation des impressions et copies.

Modèle de formulaire à remplir

Fiches locaux sociaux

Fiches espaces de travail

MISE EN OEUVRE

Planning

2011

Participation au groupe de travail du Club d'écologie industrielle, sensibilisation des entreprises.

2012

Visite des 8 entreprises participant au groupe de travail (préalablement recrutées par Vitré Agglomération). Réponses à leurs attentes sur la mise en place du tri. Orientation sur les déchets emballages, bureaux, sans rentrer dans les déchets de process. L'interlocuteur est le responsable Qualité ou le responsable de l'atelier.

A noter : la RS n'est pas intéressante et motivante pour trier. La redevance incitative sera mise en place à partir de 2015. Une contrepartie a été proposée : si les entreprises mettent en place les actions définies, elles bénéficient de la gratuité de la collecte sélective.

Mise en place du tri dans les bureaux (sacs jaunes distribués).

Distribution de logo « Entreprises Engagées », affiches et gestes pour éviter de consommer trop de papier. L'affiche prévue pour être placée près de l'ordinateur a été jugée mal adaptée, et donc peu utilisée, l'affiche placée près du photocopieur est beaucoup plus visible.

Mise en place d'indicateurs de suivi des résultats : difficultés rencontrées pour trouver le ou les indicateur(s) pertinent(s).

- Consommation annuelle de ramettes (nécessite de mettre en place un suivi des stocks)

- Nombre de photocopies par service, part de recto verso et de couleur, à partir des logiciels fournis avec les photocopieurs. Le suivi par collaborateur ou par est jugé trop stigmatisant. A mettre en place au niveau des services par exemple.

Mise en place de fiches de suivi avec les entreprises.

Déploiement de l'action auprès des administrations du territoire avec une mise en œuvre un peu différente :

- Animation d'une réunion par communautés de communes et d'agglomération

- Réalisation d'une enquête en ligne sur les pratiques d'usage du papier (50 réponses d'agents), caractérisation

d’un sac jaune.

Mise en place d’une grille de labellisation à 3 niveaux :

- 1er niveau : tri dans les locaux sociaux / 2ème niveau : tri et réduction du papier dans les bureaux / 3ème niveau : opérations innovantes (gobelets réutilisables, mugs, …)

Les entreprises étaient assez peu mobilisées au départ mais plus engagées après une année. Le processus est jugé long et compliqué, pas forcément prioritaire par les entreprises. Il existe un engagement fort si la Direction est impliquée ou le référent motivé. L’incitation financière crédibilise l’action.

2013

Réalisation de visites de suivi. Identification d’un nouveau référent en interne si changement d’interlocuteur.

Création de fiches composant un guide « administrations engagées »

Mise en ligne d’un module d’inscription permettant aux entreprises qui le souhaitent de s’engager dans la démarche. De nombreuses questions se posent sur le déploiement de l’action à plus grande échelle en termes de financement (gratuité de la collecte sélective) et de moyens humains pour accompagner plus d’entreprises (visites/conseils/animations).

Prochaines étapes : attirer plus d’entreprises.

Moyens humains

Concernant les moyens de suivi mis en place, le SMICTOM dispose d'une personne qui suit les entreprises et chaque entreprise dédie une personne également. Les échanges se font pas mail + une rencontre annuelle pour vérifier sur site que les engagements sont respectés

En 2011 et 2012, du temps a été alloué à la préparation de l’action. En complément, un temps moyen de 5h par entreprise a été consacré à la visite et au compte-rendu. Ce temps devrait être rapporté à 2h par entreprise à partir de 2013.

Moyens financiers

RAS

Moyens techniques

Les outils mis en place avec le service Communication - affiches, logo, tableaux de bord et plus particulièrement :

- Fiches pratiques "Tri et réduction des déchets dans les locaux sociaux de son établissement"
- Fiches pratiques "Tri et rédaction des déchets dans les espaces de travail de son établissement"
- Modèle de formulaire

Partenaires mobilisés

Vitré communauté, Club d'écologie industrielle(1 réunion trimestrielle du groupe de travail).

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L’action est transposable pour toute entreprise avec des bureaux ou pour toute administration. La méthode d'accompagnement, les supports (affiches et messages d'information) , les tableaux de bord peuvent être mis en œuvre facilement.

Le facteur clé de succès réside dans la volonté commune collectivité / entreprise.

Difficultés rencontrées

RAS

Recommandations éventuelles

- Travailler sur le tri puis sur la réduction des déchets : il s'agit de la préoccupation première des entreprises, ce qui constitue une bonne porte d'entrée.
- Le frein principal réside dans la volonté de la direction des entreprises. Il est conseillé de mettre en place un dispositif léger, clair et atteignable, avec un suivi des indicateurs qualité et une communication pertinente en direction des salariés.
- L'incitation financière (gratuité de la collecte sélective) permet à l'entreprise de s'engager et crédibilise la démarche. Cela pose des limites à une extension du test.
- Le maintien du contact dans le temps est indispensable pour que l'engagement perdure, notamment lors de départs au sein de l'entreprise.
- Il est important de « positiver » l'action, utiliser des idées émanant des collaborateurs ou des agents, tout en évitant de stigmatiser certains comportements.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ENTREPRISE | PAPIER

Dernière actualisation

Octobre 2013

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions